

philosophique, à condition que cette réflexion ne se limite pas à disputer du sexe des anges, mais se préoccupe du salut de millions de gens qui vivent de nos jours dans la faim, l'angoisse ou l'absence d'avenir.» (*Streven*, novembre 1985, pp. 99-111).

A la base de la «pensée de Louis van Bladel», ainsi que de son engagement de savant et de professeur, on trouve sans aucun doute ses profondes convictions chrétiennes, qu'il ne lui est jamais, au grand jamais, arrivé de tenir, par exemple par fausse honte moderniste. Chose curieuse, partant de là, il rejette la distinction courante entre «séculier» et «sacral». «Je n'ai rien contre la sacralité. Notre Occident l'ignore en grande partie. Mais, à mon sens, cette carence a bien moins à voir avec la christianité ou son absence qu'on ne pense. Le «sacral» appartient à l'atmosphère de diverses religions dont certaines pourraient facilement, d'autres moins, s'accommoder du vécu chrétien de Dieu et du monde. Mais le christianisme est par nature séculier» (*Menslievende godsdienstigheid (Religiosité philanthropique) in Zijn er christenen in dit vrome land?* (Y a-t-il des chrétiens dans ce pieux pays?), 1981, pp. 86-93).

Pas évidente, cette dernière déclaration! Mais elle caractérise bien le style de Van Bladel, à qui il arrive, en toute modestie, de déclarer branlante telle ou telle sainte chapelle. Pas par goût de la destruction, mais pour faire place à une «nouvelle culture chrétienne» intelligente et responsable.

*Ludo Abicht
(Pr. J. Fermau)*

POLITIQUE

Le Suriname: une jeune nation en chute libre
Comment, vingt-cinq ans après avoir fêté son accession à l'indépendance sous d'aussi riants auspices, le Suriname a-t-il pu tomber aussi bas? C'est la question que beaucoup se sont posée lors du jubilé du 25 novembre 2000. Fin 1975, le Premier ministre du tout nouvel État de la côte nord-est d'Amérique latine était rentré triomphant de La Haye: il avait si habilement

négocié que les Pays-Bas avaient accordé l'indépendance à leur ex-colonie avec, en prime, une somme de trois milliards de florins.

Ce cadeau d'adieu des Pays-Bas n'a pas été affecté à une transformation structurelle de l'économie, pas plus qu'à une poursuite de l'exploitation des grandes richesses naturelles du pays, mais à boucher les trous du budget, histoire de tenter de donner à ce «gruyère» l'apparence d'un Gouda jeune. L'économie surinamienne demeurait largement tributaire de l'assistance néerlandaise. De plus, elle était minée par la corruption, et les scandales qui éclatèrent eurent pour effet de saper un peu plus encore la confiance de la population dans ses dirigeants. Les avions à destination des Pays-Bas partaient pleins et revenaient vides.

Le 25 février 1980, quinze militaires en colère commirent un coup d'État, et les Surinamiens furent nombreux à s'en réjouir. Les anciens partis politiques furent interdits et un gouvernement de gauche fut mis en place. Dans les rangs des militaires, dont les objectifs politiques étaient passablement flous, Desi Bouterse s'affirma comme l'homme fort. Mais l'élan de la «révolution» fit long feu. Ce fut à nouveau le chaos. En mars 1982, un contre-putsch fut près de réussir. Le 8 et le 9 décembre 1982, les militaires ripostaient durement: quinze opposants au gouvernement, parmi lesquels des journalistes, des juristes et des dirigeants syndicaux, furent arrêtés, torturés et exécutés sans procès. Des bâtiments de la presse furent incendiés, les médias se virent interdire de publier ou furent soumis à une censure rigoureuse. Les Pays-Bas suspendirent unilatéralement leur aide au développement.

La nouvelle constitution, en 1987, accorda aux militaires une place dans l'appareil de décision politique. Mais un homme refusa de reconnaître cette situation: le Noir Ronnie Brunswijk, sorte de Robin des Bois de l'intérieur du pays, qui avait dévalisé une banque et littéralement jeté l'argent par les fenêtres. Parti en guerre en 1986, il avait fait vaciller le régime Bouterse. Les droits de l'homme étaient bafoués de façon quasi

systématique.

Il fallut attendre 1992 pour qu'un accord de paix soit signé.

Le pays avait triste allure. La famine sévissait, les supermarchés se vidaient, des gens mouraient faute de médicaments, les personnes qui avaient droit à un revenu de l'État devinrent tributaires de l'aide alimentaire envoyée des Pays-Bas.

En 1990 eut lieu un nouveau coup d'État, déclenché par un simple coup de téléphone émanant de la caserne, ce qui prouve bien que l'ex-chef militaire Bouterse et les siens continuaient de faire la pluie et le beau temps dans le pays. A l'issue de nouvelles élections, une fois encore remportées par les anciens partis, le premier gouvernement Venetiaan entra en fonctions; il allait, avec d'infinies précautions, contenir l'influence des militaires et lancer un programme de redressement économique. Mais les changements tardaient à se dessiner, et les électeurs tournèrent le dos à une politique inefficace et beaucoup trop statique. Les fractures politiques s'accentuaient, le malaise économique demeurait profond, l'agitation sociale se traduisait par des grèves. L'état d'abandon du centre historique de la capitale Paramaribo, dont une grande partie était construite en bois, prit dans les années 80 et 90 une tournure effrayante. Quantité d'immeubles importants tombèrent définitivement en ruine ou furent entièrement détruits par les flammes. Spectacle de désolation, à l'image d'un désastre moral plus affligeant encore, qui a fini par obnubiler presque totalement le sens des responsabilités.

Le Suriname s'est trouvé de plus en plus pris dans l'eau du commerce international des stupéfiants. Aux Pays-Bas, le ministère public



ordonna une enquête qui allait durer plusieurs années et aboutir en 1999 à la condamnation par contumace de Bouterse comme leader du *Surikartel* à seize ans de réclusion; mais cela n'a pas mis un terme à son rôle politique au Suriname en tant que chef du parti d'opposition N.D.P.

En 1996 a été installé un gouvernement dans lequel le parti de Bouterse était majoritaire et qui était présidé par Jules Wijdenbosch. Il a construit des ponts si coûteux qu'il ne pouvait les payer, nommé ses proches aux plus hautes fonctions et précipité la dégringolade du pays. En 1999, le Suriname a connu une inflation de 100 %, la plus forte de toute la moitié occidentale du globe. Des cris de victoire se font entendre lorsque, vers la fin du siècle, la Banque internationale de développement constate que le Suriname est potentiellement un des pays les plus riches du monde, bien plus riche que l'ancienne «mère patrie» néerlandaise avec laquelle Wijdenbosch a gelé tout contact, mais ce show triomphaliste ne réussit pas à faire oublier que quatre-vingts pour

cent de la population du Suriname a des revenus inférieurs au minimum vital et ne peut rien sans l'aide étrangère.

Quand, en 2000, le second cabinet Venetiaan a pris ses fonctions, il est apparu que la réserve d'or était totalement épuisée. Nul ne sait où sont passées les redevances des dizaines de milliers de chercheurs d'or brésiliens qui ont tenté leur chance sur le territoire du Lawa. Le Suriname espère que le méga-contrat signé le 23 août 1999 avec plusieurs géants du pétrole en vue de forages de prospection au large des côtes va lui rapporter en ce début du XXI^e siècle la coquette somme d'un milliard de dollars US. L'avenir montrera si cet espoir est réaliste et si le conflit territorial avec la Guyane, qui a éclaté en 2000, y jouera un rôle.

Entre-temps, les relations avec les autorités néerlandaises se sont rétablies, et la convention de développement a été revue sur une nouvelle base. Cela signifie la restauration sur le plan officiel de liens que n'ont jamais cessé d'entretenir les Surinamiens des deux côtés de l'océan. Il faut savoir que plus de la moitié de la population surinamienne vit aux Pays-Bas ; il n'y a donc pas lieu de craindre que les contacts entre les deux pays soient un jour rompus. Il reste que le Suriname, vingt-cinq ans après la proclamation de son indépendance, en est revenu non pas au point zéro de 1975 mais au point zéro des plus pauvres parmi les pays en voie de développement. Un scénario que les plus pessimistes n'auraient osé prédire.

*Michiel van Kempen
(Fr. J.-M. Jacquet)*

SOCIÉTÉ

«Octopus» ou la réforme des polices belges
La réforme des polices belges dont on avait commencé à parler il y a vingt-deux ans, vient d'aboutir. Du moins en partie, puisque le 1^{er} janvier 2001, seule la police fédérale, issue de la fusion entre les BSR (Brigades de surveillance et de recherche) et la PJ (police judiciaire), est

devenue opérationnelle. Bien qu'à l'heure actuelle la gendarmerie et la police collaborent déjà au niveau des communes, on ne pourra pas parler d'une police locale intégralement fusionnée avant le milieu de l'année prochaine. A ce moment-là, les nouveaux uniformes pourront être éternels et le changement se manifestera au grand jour. La Belgique disposera alors d'une «police intégrée à deux niveaux» à la suite de l'accord conclu en mai 1998 par huit partis démocratiques: les sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux flamands, leurs homologues francophones, la *Volksunie* (nationalistes flamands) et le FDF (Front des démocrates francophones). L'accord fut baptisé «Octopus» tant par référence aux huit partis cosignataires que par allusion aux multiples tentacules qui les avaient enserrés lors des négociations sur le remodelage du paysage policier.

Avant la réforme, la Belgique était dotée de trois corps de police: la gendarmerie, la police judiciaire et la police communale. Ce dernier corps, bien que numériquement le plus important (environ 20 000 hommes au 31 décembre 2000), n'était pourtant pas le plus puissant. Le leadership était dévolu à la gendarmerie, un corps structuré sur le modèle militaire et qui, après sa démilitarisation au début des années 1990, continuait avec ses quelque 16 000 hommes (fin décembre 2000) à tenir le haut du pavé. Son principal concurrent était non la police communale mais la police judiciaire composée d'environ 1 200 hommes. C'est précisément la lutte d'influence entre ces deux corps qui traverse comme un fil rouge la réforme des polices.

La rivalité opposant les deux camps débute dans les années 1980, au moment où la Belgique était ébranlée par les attentats perpétrés par les CCC (Cellules communistes combattantes) et par la bande de Nivelles. Cette dernière fut responsable de la mort de 28 personnes. La lutte contre ses attentats meurtriers exigeait la mise en œuvre de moyens considérables dont seule disposait alors la gendarmerie. Il était